

7^{ème} UNIVERSITÉ EUROPÉENNE
DE L'AFCCRE

STRASBOURG

Les 30 septembre et 1^{er} octobre 2021

Et maintenant, si on parlait d'Europe ?

AVENIR DE L'EUROPE :
L'HEURE DES TERRITOIRES ?

Deux jours pour
échanger, dialoguer,
se former et comprendre
les dossiers européens qui
font l'actualité des
territoires

PROGRAMME



9H00 Accueil des participant.e.s et présentation de l'Université

9H30 Séquences de formation et d'étude - ateliers en parallèle

Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Les fonds européens pour les territoires : Se préparer à la nouvelle programmation

Jumelages et coopérations européennes : La reprise des échanges ?

Conférence sur l'avenir de l'Europe : Comment organiser un débat citoyen au niveau local ?

Pacte vert : Quelles perspectives territoriales ?

11H30 Session d'échanges

Le nouveau cadre de l'action européenne dans les collectivités territoriales : Quelles évolutions pour les "Missions Europe" ?

13H00 Déjeuner libre

15H00 Ouverture des travaux à l'Hôtel de Ville de Strasbourg

Session plénière : Après la crise, que peut faire l'Europe face aux nouveaux défis sociaux ?

Jeanne BARSEGHIAN, Maire de Strasbourg

Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, Président de l'AFCCRE

Christine MORO, Ambassadeur, Déléguée pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales

Propos introductifs : Valérie DREZET HUMEZ, Cheffe de la Représentation de la Commission européenne en France

Léonore MONCOND'HUY, Maire de Poitiers, Vice-Présidente de la Communauté urbaine de Poitiers

Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Sylvie GUERRY-GAZEAU, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, chargée des Coopérations internationales et des projets européens et de l'Égalité femmes-hommes, Maire de Clavette

Valérie HAYER, Députée européenne

Floriane VARIERAS, Adjointe à la Maire de Strasbourg

Christoph SCHNAUDIGEL, Président du Département de Karlsruhe, Co-Président du CCRE

Animée par Audrey VUÉTAZ, journaliste à la chaîne Public Sénat

Session organisée avec la Représentation de la Commission européenne en France

17H30 Intervention de :

Anne TALLINEAU, Secrétaire Générale de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

Christoph SCHNAUDIGEL, Maire de de Karlsruhe, Co-Président du CCRE

17H45 Rendez-vous sur les Points info

19H30 Réception à l'invitation de la Ville de Strasbourg

9H00 **Accueil des participant.e.s à l'Hôtel de Ville de Strasbourg**

9H30 **Assemblée générale de l'AFCCRE**

Réunion statutaire réservée aux collectivités territoriales membres

10H30 **Débat politique. La Conférence sur l'Avenir de l'Europe :
Quelle contribution des élu.e.s locaux et régionaux ?**

Comment mobiliser dans nos territoires les citoyens et les citoyennes ? Quels messages doivent porter les élu.e.s?

Propos introductifs et modération : Laurent WATRIN, Adjoint au Maire de Nancy, Conseiller de la Métropole du Grand Nancy, Président de la Commission Europe et Participation citoyenne de l'AFCCRE

Jeanne BARSEGHIAN, Maire de Strasbourg

Dr Frank MENTRUP, Maire de Karlsruhe, Président de l'Association allemande du CCRE

Benjamin KURC, Responsable du Fonds citoyen Franco-Allemand

Nora MEBAREK, Députée européenne

Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est

Frédéric VALLETOUX, Maire de Fontainebleau, Président délégué de l'AFCCRE

Conclusion des travaux par le ou la Président.e de l'AFCCRE

12H00 **Intervention sollicitée de Clément BEAUNE,
Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes**

12H30 **Cocktail de clôture**

La 7^{ème} Université de l'AFCCRE est accueillie par la ville de Strasbourg et est organisée avec le soutien du Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT), de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DAECT) et de la Représentation de la Commission européenne en France.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions doivent être effectuées via [le formulaire](#) ou le bulletin d'inscription.
- Le formulaire d'inscription et le programme sont disponibles sur www.afccre.org.

Droits d'inscription

- **Gratuit** pour les collectivités/associations **membres** de l'AFCCRE
- **250 €** pour les élu.e.s des collectivités/associations **non membres**

- Agents territoriaux

La participation des agents des collectivités territoriales est prise en charge par le CNFPT dans le cadre d'un accord avec l'AFCCRE.



Attestation de formation

A l'issue de la rencontre, une attestation de formation est adressée à la collectivité prenant en charge les frais d'inscription, ainsi qu'une facture-convention simplifiée de formation. Une attestation de stage est délivrée à chaque participant.

Mesures sanitaires :

A noter que le nombre de personnes admises sera soumis aux contraintes sanitaires applicables lors de la tenue de l'Université.

Afin de vous permettre d'accéder à l'événement, la présentation d'un pass sanitaire sera exigée, selon les règles décrites dans la section « Pass sanitaire » du site internet du gouvernement français.

Agrément

L'AFCCRE est titulaire de l'agrément ministériel du 1^{er} juillet 1994 pour la formation des élus locaux et régionaux et pour la formation professionnelle continue des cadres territoriaux. Elle est enregistrée sous le n° 24.75.01.120.45 auprès du Préfet de la Région Centre-Val de Loire. La prise en charge par la collectivité des dépenses (droits d'inscription, déplacement, hébergement...) de formation des élus et cadres territoriaux est prévue dans la limite du budget des collectivités locales.

Exonération de TVA au titre d'activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue (CGI instruction 3A.2.95).

Retrouvez le dossier
sur notre site internet :
www.afccre.org



CONTACT - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

AFCCRE - 20 rue Alsace Lorraine 45000 Orléans
universite@afccre.org

Tél. : 02 38 77 83 83